

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 19 NOVEMBRE 2020 -

DÉCISION N° 20 - 07 - 052

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 20 octobre 2020 s'est réuni le jeudi 19 novembre 2020 à partir de 17 heures au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne DARFEUILLE (Vice-présidente)
- Luc FRANCOIS (Vice-président)
- Nicole PEYCELON (membre du bureau)

Excusé :

- Pierre DEVEDEUX (Vice-président)

Décision 4 : L'avenant au marché de travaux d'extension du plateau technique du SDIS de la Loire et création d'un auvent.

Des travaux de renforcement de la charpente métallique de l'auvent du plateau technique - dont la structure a été modifiée pour permettre l'installation éventuelle de portails - doivent être réalisés.

Ces travaux représentent une plus-value globale de 12 217 € HT (14 660,40 € TTC) soit 17,75 % du montant HT du marché initial. Le montant global du marché après cette modification est de 81 047 € HT soit 97 256,40 € TTC.

**Vu le rapport présenté par le Président,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article unique :

Le bureau du conseil d'administration approuve le projet d'avenant relatif au marché de travaux d'extension du plateau technique du SDIS de la Loire et création d'un auvent et autorise le Président du conseil d'administration du SDIS à signer le document ci-joint.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER